

20^e ANNÉE

Bureau,
Passage,
Lemonnier 12.
10 Centimes le NUMERO.

LIÈGE, LE 30 JUIN 1888.

N^o 506

Bureau,
Passage,
Lemonnier 12.
10 Centimes le NUMERO

LE RASOIR

GRANDE FABRIQUE INTERNATIONALE DE POINTS NOIRS à L'HORIZON —



MENTON & TELEMACHUS VISITANT LES ATELIERS NATIONAUX.

(Rein ne sert de courir, il faut partir à point)

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco, fr. 5-00
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique hebdomadaire

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annances & Réclames
A FORFAIT.

Un numéro : 10 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

LES CAUSES DE LA DÉFAITE.

Une des causes principales de la formidable pile que les libéraux viennent d'attraper pour la troisième fois depuis 4 ans, est sans contredit l'absence d'un programme sur lequel ils soient communément d'accord.

N'avons-nous pas vu en effet pendant la dernière période électorale la plupart des candidats doctrinaires répudier, avec mépris, les résolutions votées par le Congrès progressiste, et remiser provisoirement aux oubliettes l'antique rengaine de « l'arrogance sacerdotale » pour se consacrer exclusivement à la démolition des radicaux.

Or, tandis que ces étranges candidats déclaraient hautement, avec force coups de tam-tam, *ce qu'ils ne voulaient pas*, ils oublièrent malheureusement de faire connaître *ce qu'ils voulaient*.

De sorte qu'une bonne partie d'électeurs indécis ont cru, en toute sincérité, que ces gens-là cherchaient à reconquérir le pouvoir, dans le but unique de se coiffer d'abord personnellement des panaches principaux et de caser ensuite, dans d'honnêtes sinécures administratives, le stock disponible d'amis et connaissances.

Beaucoup d'électeurs se sont donc souvenus malgré eux du refrain connu :

« C'est pas la peine assurément
de changer le gouvernement. »

et il s'est produit chez eux une indifférence qui a fini par se transformer petit à petit en opposition.

Mais il y a bien d'autres causes, à la débacle !

Parmi celles-ci signalons, en première ligne, la hauteur, la morgue, le dédain avec lesquels les gros bonnets du libéralisme ont l'habitude de traiter, aussitôt les élections passées, ceux dont ils ont sollicité les suffrages.

Ainsi, tandis que les catholiques, qui connaissent à merveille les petits travers de l'esprit humain, se font une règle absolue de se montrer, en tout temps, aimables à l'excès et obséquieux à l'outrance envers les hommes de leur bord, quelle que soit la modestie de leur position sociale, les libéraux, une fois élus, s'empressent de rompre toute relation avec les soldats auxquels ils doivent la victoire. De plus toujours ils affectent d'oublier les services rendus pendant la lutte.

Si par hasard ils rencontrent, dans la rue, un de ceux qui ont le plus travaillé pour eux, ils ne manqueront jamais de détourner la tête, pour ne pas devoir lui rendre un salut.

Si d'aventure, après vous être dévoué corps et âme pour un de ces Messieurs, vous vous avisez de sonner à sa porte pour réclamer, à votre tour, un petit service ou une protection quelconque, le digne homme s'empressera de vous éconduire avec un aplomb imperturbable.

Mais il y a encore plus fort que cela. Il existe, comme on sait, dans le corps électoral, un grand nombre de commerçants.

Vous croyez peut-être qu'à l'instar des catholiques, les élus du libéralisme se font un devoir de faire vendre exclusivement les gens de leur parti ?

Eh ! bien, pas du tout ! Messieurs les libéraux de haute volée accordent généralement (et j'ajouterai quasi : systématiquement) leur clientèle à des négociants, notoirement connus comme cléricaux, et ils laissent en revanche leurs frères et amis se débrouiller comme ils le peuvent dans leur boutique.

Il n'est pas difficile de comprendre qu'avec un système pareil on doit finir à la longue par s'aliéner bien des sympathies.

Franchement c'est à se dégouter d'être libéral, et nous le disons carrément, si ce n'était le dévouement à ses idées et la fidélité au drapeau on les enverrait tous paître.

Mais, qu'on ne l'oublie pas, il existe beaucoup d'électeurs qui se fichent des idées et des drapeaux comme de l'an 40, et qui ne font de la politique que par intérêt.

Ce sont ces électeurs-là qu'il importe de cultiver.

Que les élus du libéralisme fassent pour eux ce que les cléricaux font pour leurs hommes, et tout sera dit.

Sinon, ce sera *zut* pour la revanche, et l'encapucinement de la Belgique ne fera que croître et embellir *Ad majorem Dei Gloriam*. Amen.

A. RIGOBERT.

Entendons-nous.

Il faudrait cependant s'en rendre une bonne fois sur la signification exacte de l'épithète de « radical » que les doctrinaires lancent si fréquemment, comme une insulte, à la tête des progressistes.

D'après tous les dictionnaires académiques ou autres parus jusqu'à ce jour (je renonce à en dresser le catalogue) le mot *radical* est synonyme de complet ou absolu.

En politique les radicaux sont donc ceux qui veulent une chose entièrement ou, si on aime mieux, ceux qui sont partisans des réformes absolues.

Eh ! bien, je ne vois pas du tout ce qu'il y a d'exorbitant là-dedans.

Les doctrinaires, je le sais, ont pour habitude de proclamer irréalisables ou inopportunes la plupart des idées dont ils se déclarent partisans en principe, et, à l'envers des radicaux, toujours impatients de voir se réaliser les réformes qu'ils croient justes ou utiles, ils se montrent généralement disposés à attendre jusqu'à la consommation des siècles, la réalisation de leurs désirs platoniques.

Il faut bien l'avouer, un tel système

manque non seulement de logique, mais il frise encore passablement le ridicule.

Aussi, malgré le sens injurieux du mot, je trouve qu'il vaut bien mieux être *radical* tout court à la façon des uns, plutôt que de se sentir affligé de la patience angélique des autres.

Mon Dieu, ne crions donc pas sans savoir ce que nous racontons !

Le radicalisme sur lequel on vomit tant d'injures est absolument inhérent à l'esprit humain. Pas moyen d'être homme sans être radical.

Or les règles primordiales qui régissent les choses de la vie ordinaire doivent logiquement s'appliquer aux faits de la vie publique. Cela me paraît indiscutable.

Je viens de dire que tout homme est radical : je le prouve.

Lorsque vous êtes malade, par exemple, si vous avez recours à un médecin, vous entendez qu'il vous guérisse *radicalement*. Nous sommes tous comme cela, et je ne pense pas qu'il existe un seul doctrinaire capable, après une guérison complète, de réclamer des dommages et intérêts à son docteur, par respect des principes anti-radicaux !

Un malheureux s'abonne, dans un accès de fièvre chaude, au *Journal de Liège* (125^{me} année). Arrive le jour du paiement de l'abonnement. Je voudrais bien voir la tête que ferait le patron de la boîte si son infortuné client s'obstinait à ne lui verser que la moitié du prix fixé, sous prétexte que c'est trop *radical* de réclamer le prix entier.

Un troisième exemple tant que nous y sommes.

Un député de la gauche, avantageusement connu pour la modération de ses idées, se marie. (Tout le monde peut faire des bêtises en sa vie).

De par la loi, sa femme lui appartient et elle ne peut plus être la propriété d'autrui, sans risquer de faire une connaissance plus approfondie avec l'intéressant chapitre du code pénal qui traite de l'adultère.

Vous me croirez si vous voulez, mais, quel que soit l'entêtement de son doctrinarisme, je doute fort que mon nouveau marié trouve ces dispositions législatives trop *radicales* et qu'il autorise en conséquence son Adèle à cascader, à discrétion, avec tous les amis et connaissances qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part de son mariage.

Et ainsi à l'infini !

On le voit donc, dans toutes les choses de la vie ordinaire, il n'y a que les imbéciles qui ne sont pas radicaux.

Eh ! bien, entre nous, n'était le profond respect que je professe pour l'intelligence doctrinaire, je serais tenté de me demander s'il n'en est pas de même en politique.

RACAGNAC.

ÉLÉMENTS D'ATTRACTION

Demain aura lieu, en notre bonne ville de Liège, la première des grandes festivités offertes (!) cette année à la population liégeoise, par le comité excessivement spécial des fêtes, sous le patronage non moins spécial de l'administration communale.

La cérémonie consistera en un brillant concert d'harmonie donné, dans la cour du palais, par la musique de la garde républicaine de Paris, à l'occasion du 10^{me} anniversaire de la Société des *Disciples de Gretry*, auquel concert tout un chacun pourra librement assister, moyennant 5 francs aux premières, 3 francs aux secondes et 1 franc aux troisièmes. D'autres fêtes fixées aux 15, 22 et 29 juillet, 12 août et 2 septembre viendront compléter la série. Bref nous voilà entrés dans une période de réjouissances publiques à jet continu.

Loin de nous la pensée de vouloir critiquer, plus que de raison, le programme élaboré par le comité des fêtes ! Nous savons parfaitement qu'il eût été fort difficile de surpasser la splendeur des antiques fêtes romaines ou des invitations électorales modernes de M. de Somzée, avec le maigre crédit de 12,000 fr., voté si péniblement par notre édilité.

« Que celui qui veut des violons les paie, » a-t-on dit au conseil communal. « Il s'agit de dépenses folles » (sic) a fait remarquer, de son côté, un de nos plus grincheux municipaux. En un mot, le Collège a eu toutes les peines du monde à obtenir les 12,000 fr. qu'il sollicitait.

On comprend qu'avec des gens aussi bien disposés, il ait fallu filer doux et se contenter forcément de peu. Absolution pleine et entière doit donc être donnée sur ce point au comité des fêtes.

Mais puisque le but principal des réjouissances organisées depuis 2 ou 3 ans chaque été, est, prétend on, d'attirer « dans nos murs » le plus grand nombre d'étrangers possible, pourquoi ne pas donner une bonne fois une seule grande fête, au lieu des 6 ou 7 festivités insignifiantes que l'on s'obstine à éparpiller sur un espace de 3 à 4 mois.

A notre avis, il n'est pas contestable que le moyen le plus efficace de faire accourir les étrangers en notre ville, serait d'organiser définitivement une kermesse communale, laquelle durerait trois ou quatre jours consécutifs.

Pourquoi aussi ne pas inviter S. M. le Roi à venir passer quelques heures dans « notre patriotique cité » (style officiel), car enfin on commence, depuis quelque temps, à négliger ferme cet excellent Léopold II qui, nous aimons à le croire, n'a aucune raison d'imiter systématiquement M. Choufleuri.

Ses augustes excursions dans « sa bonne ville de Liège » se renouvellent bien plus fréquemment autrefois que de nos jours. Nous l'avons vu successivement traver-

ser nos boulevards, dans un carrosse gala en 1866, 1869, 1874, 1877 et 1881, soit 5 fois en 15 ans.

Depuis 1881 nous n'avons plus eu le plaisir de le revoir, et il nous semble, étant donné les précédents, qu'une période de 7 ans écoulés, nous donne un droit indiscutable à son auguste visite.

Nous savons que pour inviter Sa Majesté il faut des raisons plausibles.

Le Comité a laissé échapper l'an dernier l'occasion de l'inauguration du nouveau Conservatoire.

Il a eu tort certainement, mais ce qui est fait est fait. Inutile par conséquent de récriminer sur le passé; prêchons seulement pour l'avenir.

Les prétextes à invitations royales ne doivent certes pas manquer dans une ville de l'importance de la notre.

La chute du dernier cheveu de M. Schindeler, le transfert au musée archéologique des ruines du piédestal de Charlemagne, l'inauguration du calorifère du théâtre du Gymnase, l'enlèvement de la dernière pierre de l'édifice imposant de Bavière, les processions nocturnes en l'honneur de *St-Macrauw*, l'embaumement de la rue Matrognard, l'enterrement de *Mathy Lohay*, etc., etc. tout cela constituent autant d'éléments d'attraction dignes, sans conteste, d'exciter la curiosité royale.

Le Comité des fêtes ne peut donc avoir que l'embarras du choix.

Aussi lui laissons-nous en toute confiance le soin de se tirer d'affaire.

ZÜTALORS

De ci, de là.

Changement de domicile. — Pour cause d'agrandissement, les bureaux, cabinets, salons de réception, etc., de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Malines (Pierre-Lambert pour les saintes âmes) seront prochainement transférés rue de la Loi à Bruxelles, (Hôtel du ministère de l'Intérieur, première porte à droite en entrant).

Entrée rigoureusement interdite aux personnes non munies d'un billet de confession. Qu'on se le dise !

Un nouveau portefeuille. — D'après un bruit qui circule, avec une intensité extraordinaire, dans les sphères généralement bien informées, le gouvernement, désirant mettre à profit les brillantes qualités d'un des députés indépendants de la capitale, aurait l'intention de créer un huitième ministère.

Ce nouveau département recevrait la dénomination de « Ministère du puffisme. (Importation américaine) » et aurait pour titulaire. ... M. Léon Somzée.

Sous telles réserves que de droit

Criante injustice. — L'arrêté royal qui approuve la taxe sur l'exercice des professions votée, il y a quelques mois, par le Conseil communal, établit une étrange exception en faveur de MM. les avocats.

Ainsi tandis que tous ceux qui exercent une profession à Liège devront payer une taxe proportionnelle basée sur leurs bénéfices présumés, MM. les défenseurs de la veuve et de l'orphelin ne payeront, eux, qu'un petit impôt uniforme de frs. 37.50.

Est-ce que par hasard l'avocasserie ne serait pas une profession? Alors qu'est-ce? De la blague sans doute!

C'est égal, on voit bien qu'en Belgique tous les Belges sont égaux devant la loi.... même les avocats.

Trop vi pô cangl. — Certains confrères annoncent comme imminente la création

d'une nouvelle association électorale progressiste, laquelle se recruterait parmi tous les démocrates qui ne veulent plus faire partie de l'association libérale.

La chose serait certainement désirable, mais, pour notre part, nous n'en croyons rien.

Il y a si longtemps, mon Dieu, que les progressistes liégeois ont pris la douce habitude de se laisser bernier par les fins comères de l'Association libérale, que franchement il ne vaut quasi plus la peine de se séparer d'aussi excellents amis.

Enfin qui vivra verra !

Haute stratégie. — M. le ministre de la guerre s'est rendu, comme on sait, ces jours derniers à Huy, où il a eu l'insigne honneur de dîner en compagnie de M. le curé-doyen Grandmaison.

Le résultat de ces agapes stratégico-ecclésiastiques ne s'est pas longtemps fait attendre.

Nous lisons en effet dans un journal de Huy :

« Il paraît qu'il a été décidé par M. le ministre de la guerre, en visite à Huy, qu'une messe militaire serait désormais célébrée, tous les dimanches, à 11 heures. »

Le digne complément des fortifications de la Meuse, quoi ?

Du moment que les soldats de la garnison de Huy vont à la messe d'onze heures, il n'y a plus besoin d'augmenter le contingent.

Ce Pontus est tout de même un fameux stratège! Je vous le dis, moi ?

Terribles représailles. — Du correspondant anversoïse de la *Gazette Pétrus* :

« Les journaux libéraux d'Anvers ont pris, m'assure-t-on, la résolution de ne plus citer l'organe de M. Féron, et de le considérer comme mort. »

Si c'est avec de pareilles mesquineries que MM. les doctrinaires se proposent de renverser les cléricaux, ces derniers en ont sûr pour une fameuse pipe.

Voyons, Messieurs, soyons sérieux. Nous sommes assez vieux pour cela !

Inconvénients du beau sexe. — Un comité vient de se former à Paris et a adressé aux directeurs des grands magasins de nouveautés une lettre demandant, pour les femmes employées, l'autorisation de s'asseoir quand elles ne sont pas occupées.

« Jusqu'aujourd'hui, dit un confrère bruxellois, la règle est qu'elles doivent toujours rester debout, même lorsqu'elles n'ont personne à servir. »

De l'avis de tous les médecins, cette obligation est dangereuse pour les femmes; elle peut être même mortelle. »

Je comprends cela! Le poids de l'important appendice postérieur, dont les dames croient devoir s'affubler, doit rudement les fatiguer et je m'explique parfaitement leur besoin de s'asseoir.

Quand ce ne serait que pour reposer leur.... appareil !

Toujours les savants. — MM. Paul Héger et Jules Dallemagne viennent de publier une étude sur les caractères craniologiques d'une série d'assassins exécutés en Belgique.

La conclusion de ces Messieurs est au moins originale :

« Il ne faut pas, disent-ils, considérer le crime comme un objet d'horreur dont chacun se détourne, mais comme un phénomène d'autant plus urgent à étudier qu'il est plus déplorable, plus honteux pour l'humanité. »

Plaisanterie à part, j'ai entendu souvent les savants se livrer aux blagues les plus invétérées, sous prétexte d'éclairer le commun des mortels, mais jamais je ne les aurais cru capables d'engager leurs contemporains à ne plus se détourner du crime.

C'est passablement forcer la note. Mais; vous savez, du moment que les savants s'emballent, ils ne sont pas chiens, pour une prune.

Farce typographique. — Une bonne coquille échappée à un journal de notre province.

Notre confrère, rendant compte de la biographie de M. de Bismarck, publiée récemment par M. Th. Juste, écrit gravement : « M. Juste a fait poser son sujet sur toutes ses farces. »

Blague dans le coin, si M. Juste s'est amusé à faire poser M. de Bismarck de cette façon, cela lui aura pris bien du temps.

Le terrible chancelier allemand est si farceur !

Chronique des brevets. — Un arrêté ministériel accorde à un honorable industriel de cette ville un brevet d'invention pour « un appareil servant à actionner mécaniquement les cymbales et la grosse caisse d'un orchestre. »

La grosse caisse marchant à la mécanique! Il ne manquait vraiment plus que cela.

Si MM. les industriels supposent que les virtuoses de la grosse caisse n'ont pas eu jusqu'ici de force suffisante dans les bras... pour nous écorcher les oreilles, ils versent, sur mon âme, dans une incommensurable erreur !

Erratum. — Certaines personnes font courir le bruit que M. Emile Dupont aurait l'intention de prendre la parole à la Chambre, pendant la session 1896-97.

Nous croyons savoir que ce bruit est tout au moins prématuré et que notre éloquent député n'a encore pris aucune décision à cet égard.

Dernières nouvelles. — Au moment de mettre sous presse, on nous affirme que M. Léon Somzée (vous savez, nous ne sommes pas chiens pour un e, nous) serait sur le point de demander à notre gracieux gouvernement l'autorisation d'ajouter à son nom patronymique ceux de *Barnum (Jules César)*.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette importante affaire.

BRICOLEUR.

Faits-divers

La saison des voyages. — Au moment où chacun s'apprête à prendre la clef des champs, l'*Excursion* vient offrir la série de ses voyages d'été aussi intéressants que bien organisés.

Juillet, ce mois privilégié entre tous pour les voyages, nous offre une série nouvelle de voyages en Norvège et en Suède, puis des excursions en Belgique, dans le Grand Duché de Luxembourg, avec retour par Liège et Spa ou bien par les bords de la Moselle et du Rhin.

Le 2 Juillet, superbe excursion dans l'Engadine et les Grisons; le 8 les Bords du Rhin; le 12, excursion de Londres, que de nombreuses expositions, récemment ouvertes, rendent particulièrement intéressante. Le 16 Juillet, ce sera le tour du Tyrol avec ses glaciers imposants et ses vallées pittoresques, contrée admirable, nouvelle pour beaucoup de touristes.

En même temps, les voyages en Suisse, dans l'Oberland, le Rigi, le Saint Gothard, la Suisse française, la Vallée du Mont-Blanc, la Vallée du Rhône et pour clôture la série de Juillet, une superbe excursion dans les Pyrénées.

Les prospectus détaillés de ces voyages seront envoyés gratuitement aux personnes qui en feront la demande à M. Ch. Parmentier, directeur de l'*Excursion*, 109, boulevard Anspach, à Bruxelles.

Pavillon de Flore.

La première représentation de : *les Trim-leus*, comédie wallonne couronnée en trois actes de M. Henri Baron, a eu lieu dimanche au Pavillon de Flore.

La pièce a beaucoup plu et elle a obtenu un vrai succès.

L'auteur a été rappelé et chaleureusement acclamé après le troisième acte.

L'interprétation a été très satisfaisante et fait honneur à la section dramatique du Cercle Molière.

Mlle Legrain et M. J. Baron, notamment, ont été excellents dans les rôles de *Fifine* et de *Jacques*.

Ils ont été fort convenablement secondés par MM. Thonnard, Halleux, Delporte et Bure.

Une seconde représentation de l'œuvre de M. Baron aura lieu prochainement au théâtre du Gymnase.

Nous ne pouvons que recommander ce spectacle. X.

Une histoire de Juif

Dans un tripot bien connu se réunissent après minuit nombre de ces gentlemen qui lorsqu'ils jouent à l'écarté, tourneraient le roi tout à coup rien qu'en soufflant sur les cartes.

Sous la porte cochère de ce tripot, stationne d'une heure à six heures du matin un petit juif dont la position sociale consiste à prêter aux joueurs décaqués, qui s'entêtent à fatiguer le guignon.

Dernièrement un étudiant que le lansquenet avait plumé jusqu'au sang descendit pour la troisième fois trouver le juif.

— Père Machin, il me faut encore un louis...

— Avez-vous une garantie ?

— Je n'ai plus rien, parbleu ! puisque vous m'avez déjà pris ma chaîne, ma montre, mon épingle et mon pardessus...

— Alors l'affaire n'est pas faisable.

L'étudiant était chaussé d'une paire de bottes entièrement neuves.

— Un louis sur mes bottes ! s'écria-t-il.

Le juif se baissa une allumette à la main.

Puis, après un minutieux examen :

— Quinze francs, si vous voulez...

— Quinze francs, soit. Donnez !

— Un instant. Donnez-moi les bottes d'a-

bord...

— Je vous les remettrai en sortant...

Shylock secoua la tête.

Pas de bottes, pas d'argent, dit-il.

— Mais si je vous donne mes bottes, comment diable ferai-je pour remonter là-haut !

— Vous mettrez mes chaussons de lisière.

L'étudiant s'exécuta....

L'échange opéré :

— Mon argent ? demanda-t-il.

— Voilà.

— Qu'est-ce que cela, vieux drôle ? Tu ne me donnes que dix francs ?

— Dame, mon jeune ami, je vous retiens cent sous pour les chaussons.

Les personnes désireuses de recevoir le **Livre d'Adresses De Bruyne 1888-1889**, sont priées de se faire inscrire immédiatement rue du Calvaire 57, ou rue de l'Harmonie, 11 bis.

L'IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE ET LA PAPETERIE DE J. DAXHELET

PASSAGE LEMONNIER, 12, Seront prochainement transférés RUE DE L'UNIVERSITÉ, 12, (Ancien Maison Haas, entièrement restaurée et agrandie.)

BRIC À BRAC



Des heureux mortels qui échappent à la taxe proportionnelle sur l'exercice des professions. Après tout ce n'est que justice. Des gens qui font tout pour rien, quoi!

Petites chansons du jour illustrées.
« Ji m'en névas! Arringiv, int' vos autes! »

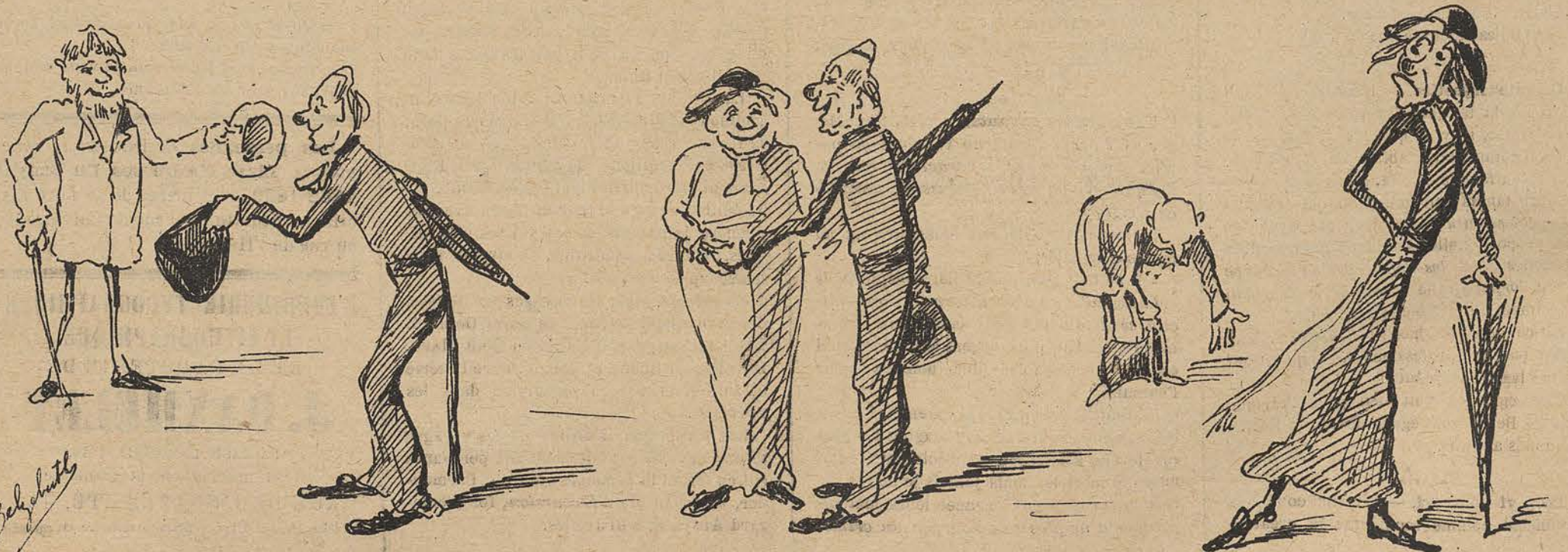
ATTITUDES DIVERSES DE NOS SAINTS PASTEURS.



Adorant l'éternel !!!.....

Devant Monseigneur.

Rencontrant Monsieur le Baron.



Belghatte

Un paroissien notable..... qui a une bonne cave.

Entre collègues.

Devant le commun des mortels